

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 8 au 30 avril 2016 > n° 20 • 1,50 € • ISSN 2268-7602

Business fait-maison



Hôtellerie, restauration :
l'économie collaborative
rebat les cartes des
services.

Elsau : sécurité renforcée en vue

Une nouvelle zone de sécurité prioritaire (ZSP) devrait voir le jour courant 2016. Il s'agirait de la troisième dans l'Eurométropole après celles du Neuhof et de la Meinau.



Jordan Muzyczka / Cuej

ZSP : « Les agents ont reçu une fin de non-recevoir quant à des tenues maintenant de l'ordre. Ils ont gardé la leur, passe-partout, pour ne pas provoquer un effet négatif vis-à-vis des habitants, un style semblable à une police de proximité. » Un classement en ZSP implique des moyens financiers supplémentaires. En 2013, le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a octroyé au Bas-Rhin 667 000 euros, dont 100 000 pour les deux quartiers ZSP. « Ces sommes servent notamment à financer des projets de prévention dans les écoles ou les associations. Par exemple, il y a des ateliers de sensibilisation aux dangers de la route pour lutter contre les rodéos », explique Mathieu Cahn.

La vidéoprotection, quant à elle, est financée à hauteur de 50% par le Fonds interministériel. « Nous étions déjà très bien équipés en terme de caméras. Depuis la mise en place de la ZSP, nous n'avons rajouté que deux ou trois éléments supplémentaires. » L'élue municipale poursuit : « La caméra sert a posteriori. Elle est un outil, mais qui a ses limites. Les agents sont sur le terrain même s'il est indéniable que la présence policière est moins forte que lorsqu'il y avait la police de proximité. »

Une vingtaine de policiers devrait être déployée. Reste à savoir quand. L'Elsau, environ 7 000 habitants, va bénéficier du statut de Zone de sécurité prioritaire (ZSP) en 2016. Une zone qui comprendra également une partie de la Montagne-Verte, dont le quartier du Murhof, soit quelque 2 000 personnes. « Le décret pour la mise en place aurait dû paraître en janvier. Nous sommes en mars et toujours rien... », tempère Daniel Vidot, à la tête de l'Association des résidents de l'Elsau (AREL), regroupant 170 familles. Eric Elkouby, adjoint au maire en charge du quartier, rassure : « Le décret sera publié en mars au Journal officiel. Je me bats depuis 2008 pour qu'il y ait une antenne de police sur place. Nous n'avons pas d'équipe mobile à l'ouest de l'agglomération. La ZSP est le seul moyen de pallier ce déficit de présence. » Selon lui, il s'agira de création de postes. Daniel Vidot renchérit : « Il est vrai qu'il y a des zones de non-droit, avec des

problèmes de trafic de drogue dans le quartier. » Contactées, la Préfecture et la Direction départementale des services de police (DDSP) ne souhaitent pas s'exprimer sur les ZSP. Promesse de campagne du candidat Hollande, ce dispositif vise à « lutter de manière ciblée et pérenne contre les phénomènes locaux de délinquance ou d'incivilité ». Depuis 2012, on en compte 80 réparties dans toute la France.

Plus de moyens financiers

Le quartier du Neuhof a été immédiatement classé en zone prioritaire. Son voisin, la Meinau, suit un an plus tard. 23 agents de la Brigade spécialisée de terrain (BST) leur sont affectés, répartis en trois brigades. « Il s'agissait d'un redéploiement de personnel », rappelle Mathieu Cahn, adjoint au maire en charge de la Meinau. Responsable pour le Bas-Rhin du premier syndicat de police, Alliance, Sébastien Gérardin pointe du doigt le manque de matériel pour les policiers intervenants en

23 agents de la Brigade spécialisée de terrain (BST) sont en charge des plus de 40 000 habitants des ZSP de la Meinau et du Neuhof.



Baisse de la délinquance

« Les forces de l'ordre sont présentes, remarque Tissam, mère de trois enfants et résidente au Neuhof. On a moins de squats, moins de rodéos. » Les chiffres de la délinquance sont rendus publics chaque début d'année. En 2015, selon la préfecture du Bas-Rhin, les atteintes aux biens dans ces quartiers ont diminué de 10% contre une augmentation moyenne de 2,5% dans le département. Les atteintes aux personnes ont régressé de 14% (-1% dans le Bas-Rhin). Autre répercussion, en 2013, les entreprises implantées sur la Plaine-des-Bouchers, limitrophe de la Meinau, ont vu le nombre de vols par effraction chuter de moitié (52%).

22 kg de stupéfiants ont été saisis dans les ZSP de Strasbourg en 2013

Jordan Muzyczka

Hautepierre n'emploie pas franchement

Créée en 2004, la zone franche devait favoriser l'emploi dans un quartier fortement touché par le chômage. Douze ans plus tard, les résultats se font attendre.

Coincé entre Auchan et l'église Saint-Benoît, dans le hall d'entrée du théâtre du Maillon Hautepierre, le restaurant associatif Table et Culture ouvre ses portes. Meriem Chemlali, sourire aux lèvres, et son équipe s'activent. Au menu aujourd'hui, quiche épinards-fêta, gratin de chou-fleur et smoothie à la banane. Dans la salle, équipée d'un mobilier en bois épuré, les clients attablés sont chefs d'entreprise, associatifs, administratifs...

En pleine zone franche de Hautepierre, Meriem Chemlali a voulu faire quelque chose contre le chômage élevé et favoriser l'insertion professionnelle des gens du quartier : « Au départ tout le monde était bénévole, mais aujourd'hui nous avons deux salariés payés entièrement par l'association, plus trois contrats aidés. »

Objectif : favoriser l'emploi

Favoriser l'emploi dans le quartier est l'objectif fixé par les pouvoirs publics pour la zone franche lancée en 2004. Celle-ci comprend une grande partie de Hautepierre, hormis le centre commercial Auchan. Élargie en 2008 à la rue de Hochfelden, à Cronenbourg, la zone franche a été prolongée jusqu'en 2020. Elle permet notamment aux entreprises de moins de 50 salariés et associations implantées dans son périmètre de bénéficier d'exonérations sur les bénéfices si elles comptent au moins 30% d'employés habitant Hautepierre et rue de Hochfelden. Cette exonération est de 100% lors des cinq premières années, puis devient dégressive dans la limite de 50 000 euros par an.

Ces avantages financiers ont attirés des artisans. C'est le cas d'Oguz Gulec qui a créé une entreprise de prêt-à-porter oriental. « Je n'aurais pas pu m'installer sans les allègements fiscaux », analyse-t-il. Le faible loyer dont il bénéficie joue aussi un rôle. Oguz Gulec est installé



Alexis Boisselier / Cuijé

depuis un an dans la pépinière d'entreprises de Hautepierre et souhaite rester dans le quartier à la fin de son bail de 24 mois. Composé de 10 ateliers et 19 bureaux, cette structure propose des loyers attractifs (de 3 à 5 euros le mètre carré) permettant aux entreprises de débiter.

La majorité des start-ups qui y sont installées viennent de l'extérieur du quartier. Les entreprises, souvent petites, n'emploient que peu ou pas de personnes. « La structure de la pépinière n'est pas forcément adaptée, on prévoit une extension pour réadapter les locaux », indique Etienne Jost, directeur du Projet de rénovation urbaine (PRU).

Manque de qualification

Dans un rapport de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville, réalisé en 2014, près de 47% des employeurs interrogés déclaraient que le manque de qualification des demandeurs d'emploi dans les quartiers de Hautepierre et du Neuhof était un frein à leur embauche. Un constat partagé par Meriem Chemlali. Depuis

■ Le restaurant associatif Table et Culture, déménagera dans l'ancienne médiathèque en juin 2017.

son poste d'observation privilégié, elle estime que les entreprises de la pépinière « prennent plutôt des gens qui ont un bagage, que cela soit de l'expérience ou des diplômes ». Un profil auquel les habitants du quartier ont du mal à répondre.

En 2010, la part des élèves de Hautepierre admis au Diplôme national du brevet s'établissait à 68,7%, loin des 85% en moyenne à Strasbourg. De son côté, la section professionnelle du lycée Marcel Rudloff n'enregistrait en 2014 que 51% de réussite au baccalauréat, soit le taux le plus bas de l'académie.

L'entreprise d'informatique Base Plus, installée dans le Parc-des-Forges depuis 2013, illustre la difficulté à recruter localement. Elle embauche à bac+2. Malgré sa présence dans la zone franche, elle ne compte qu'un seul salarié issu du quartier sur les 13 qu'elle emploie. Selon Fabienne Buchheit, directrice adjointe de l'entreprise : « Zone franche ou pas, on recrute d'abord de bons informaticiens. »

Alexis Boisselier

1996

Date de création des Zones franches urbaines (ZFU), transformées depuis la loi de 2014 en Zones franches urbaines - territoires entrepreneurs (ZFU-TE)

Bâteliers : un projet arrive à quai

Programmée en juin, la coupure de la circulation sur les quais Sud de la Grande Île servira de test dans le cadre d'un projet de réaménagement.

Les trottoirs sont beaucoup trop étroits ! » s'indigne Claudia. Comme elle, les passants du quai des Bâteliers sont nombreux à estimer que la frange sud de la Grande Île a besoin d'être réaménagée. Depuis le début de l'année 2016, une concertation publique a d'ailleurs été lancée par l'Eurométropole afin de définir la nouvelle forme à lui donner, du quai des Pêcheurs au quai Finkwiller. L'objectif de la mairie est de réduire la vitesse des voitures, voire de supprimer la circulation. Trois projets sont envisagés : une zone 30, une zone de rencontre et une aire piétonne. La coupure de la circulation au niveau du pont Sainte-Madeleine en juin et juillet, afin de changer une conduite d'eau vétuste, servira de test grandeur réelle. C'est un axe majeur pour traverser Strasbourg : entre 10 000 et 15 000 véhicules y circulent chaque jour.

Concertation en cours

Différents dispositifs sont mis en place afin de permettre aux citoyens de contribuer au projet. Les commerçants et les riverains peuvent ainsi se rendre sur la péniche de la Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg (SERS), amarrée quai Saint-Étienne.

Depuis le 22 février, elle accueille une exposition consacrée à l'histoire des quais ainsi que les réunions publiques entre élus locaux et habitants. « Il faut qu'il y ait autant d'animation que dans les péniches en face », explique avec humour Jean-Luc Marchal, chargé de



Pierre-Antoine Lefort / Cuej

Les travaux sont soumis à un avis de l'Architecte des bâtiments de France afin de préserver le patrimoine architectural bordant les quais.

1,2

kilomètre, c'est la distance concernée par les aménagements entre le quai des Pêcheurs et le quai Finkwiller

40

c'est le nombre de personnes blessées dans des accidents sur les quais entre 2010 et 2014

la mobilité à l'Eurométropole en désignant les péniches installées quai des Pêcheurs. Les Strasbourgeois peuvent également répondre à un questionnaire, disponible sur le site de la mairie. Les conclusions de cette concertation seront rendues en avril. Dans le cahier des charges : améliorer les rapports avec la rivière, mettre en valeur le patrimoine ou encore augmenter les espaces verts. S'ajoutent les enjeux de santé publique comme le bruit et la pollution. De plus, la mise aux normes des trottoirs est indispensable. Un arrêté ministériel de 2007 impose une largeur minimale de 140 cm. « Il faut remettre en valeur les piétons et les vélos », plaide Jean-Luc Marchal. Du côté des usagers, on accepte plutôt bien l'annonce de ces travaux. Frédérique Fenninger est professeure des écoles à l'établissement Saint-Étienne : « C'est une bonne idée, les quais sont assez dangereux aujourd'hui. Les cyclistes slaloment parfois au milieu des rangs de nos élèves. »

Moins de places de stationnement

Si le gérant d'une supérette espère voir le quartier prendre de la valeur, la proposition d'une aire piétonne en inquiète d'autres. Pour Clyde, un riverain

de 26 ans, « le centre ville piéton, c'est bien pour ceux qui ont les moyens d'y habiter, c'est beaucoup plus compliqué pour les autres ». Un avis partagé par Valérie Meyer Cariani, gérante d'une boutique de vêtements : « Je trouve dommage de gentrifier le quartier. Venir deviendrait un privilège. » À la mairie, cette approche est balayée du revers de la main : le secteur s'est déjà embourgeoisé et cela n'est pas lié au mode de circulation. Jean-Luc Marchal réfute aussi les craintes de perte de chiffre d'affaires : « Les exemples que l'on a ailleurs montrent que ce n'est pas vrai. La piétonisation du centre-ville a largement bénéficié aux commerçants. » La question centrale pour de nombreux riverains est celle du stationnement : que deviendront les 80 places le long des quais ? Certains sont favorables à leur suppression pure et simple, arguant que les parkings (Austerlitz, Bâteliers et Rive-Etoile) ne sont que peu remplis.

D'autres, commerçants notamment, plaident en faveur d'arrêts-minute. La mairie serait de surcroît en train de réfléchir à un nouveau parking, situé non loin des Bains municipaux.

Chloé Duval
Pierre-Antoine Lefort



Désirs d'avenirs

La vingtaine à peine passée, ils ont déjà l'expérience du suffrage universel. Ambitieux et passionnés, ils se présentent la relève de leurs partis.



Pierre-Antoine Lefort/Cuej

Les élections, depuis 2014, ont fait éclore de nouveaux visages. Thibaud Philipps (LR), 25 ans, Clémence Maulat (MJS), 22 ans, et Andréa Didelot (FN), 23 ans, ont au moins un point commun, outre leur jeune âge : l'expérience du suffrage universel.

« Lors des manifestations contre le Contrat première embauche (CPE), j'ai voulu bloquer mon collège, sans réussir. » Son engagement, Clémence Maulat, animatrice fédérale du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) du Bas-Rhin lui vient de loin. Elle avait 13 ans lors de la gronde contre le CPE, en 2006. Fille d'assistante sociale, passée par les Éclaireuses éclaireurs de France, c'est l'envie de faire changer les choses qui l'a poussée à s'engager. Tout commence à Toulouse, où elle contribue à l'implantation de l'Union nationale lycéenne. « L'UNL n'existait quasiment pas. Quand je suis partie, on a fini avec une fédération de 60 personnes. »

Cet engagement lycéen se retrouve chez Thibaud Philipps, élu municipal d'opposition (Les Républicains) à Illkirch-Graffenstaden. Il entre au conseil de la vie lycéenne, fonde une section locale de l'UNI Lycée, petit frère du syndicat universitaire, et prend sa carte à l'UMP dans la foulée, en 2009

: « La campagne de 2007 de Sarkozy a été un déclencheur. Je me suis dit : tiens, il y a quelque chose qui se passe. »

C'est encore à l'adolescence qu'Andréa Didelot, conseiller régional Front national, s'est forgé ses opinions. « J'étais dans un établissement qui comportait une part de population d'origine européenne assez importante, soulignait-il. Mon éveil politique a commencé avec le sentiment que des communautés se dégageaient et s'opposaient. » Après « un parcours de découverte », il saute le pas en 2011, et s'engage au Front national quand Jean-Marie Le Pen cède la place à sa fille.

Faire ses preuves

Son intégration dans le parti se fera sans difficultés. Le FN recrute activement de nouveaux cadres parmi la jeunesse. « Il y a eu deux ou trois ans où on m'a jugé avant de me donner des responsabilités », tempère Andréa Didelot. Il sera sur la liste FN aux municipales en 2014, tête de liste aux départementales un an plus tard avant d'être enfin élu au Conseil régional d'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne en novembre. Même son de cloche chez Les Républicains. « Cela n'a pas été évident d'avoir une investiture par un comité

Malgré ses 25 ans, Thibaud Philipps (LR) parvient à mobiliser l'attention de ses aînés.

1

C'est le nombre de député âgé de moins de 30 ans, en France, en 2016 (Marion Maréchal Le-Pen, 26 ans, FN, troisième circonscription du Vaucluse)

51 ans

C'est l'âge moyen des candidats aux élections régionales 2015, en France

départemental qui n'a pas trop l'habitude de voir arriver des petits jeunes, explique Thibaud Philipps. Ils m'ont laissé aller à Illkirch parce qu'ils en avaient marre que je les embête ». Arrivée à Strasbourg en septembre 2014, Clémence Maulat a, elle aussi, dû s'imposer. Candidate sur la liste socialiste lors des élections régionales (en position non-éligible), elle admet que « la place des jeunes dans la campagne a été difficile à acquérir ». Un constat dur à accepter pour celle qui estime que « lorsque les jeunes ont des responsabilités, ça a une autre gueule parfois ! »

La politique n'est pas un métier

Déjà candidats, parfois élus, tous s'accordent à dire que la politique n'est pas un métier. « Il est important d'avoir un diplôme, une vie à côté, de savoir ce que c'est de travailler », affirme Clémence Maulat qui étudie la protection des droits de l'Homme en Europe, à l'Université de Strasbourg. « Je tiens à mon indépendance sur le plan financier », confirme Andréa Didelot, en faculté de chirurgie dentaire, même s'il finit par concéder qu'il est « délicat d'agencer tout ça avec la vie professionnelle et familiale ». Thibaud Philipps devrait encore briguer la mairie d'Illkirch en 2020 : « Je crois beaucoup aux collectivités locales, c'est le cœur de mon engagement. » De son côté, Clémence Maulat compte continuer à lutter au sein de la section bas-rhinoise du MJS, malgré son opposition à la politique actuelle du gouvernement. Ambitieux, Andréa Didelot se tourne déjà vers l'Assemblée nationale : « Didelot 2022 ? Peut-être même plus tôt ! ». Ce sera finalement en 2016, pour l'élection législative partielle de la première circonscription de Strasbourg, les 22 et 29 mai. Malgré la différence de leurs engagements, ces trois jeunes gens ont au moins en commun de ne pas se laisser décourager par les obstacles.

**Alexis Boisselier
Pierre-Antoine Lefort**

Toxicomanes : une salle pour un moindre mal

En octobre, l'hôpital civil accueillera un lieu pour encadrer la consommation de drogues.

En octobre 2016 s'ouvrira la Salle de consommation à moindre risque (SCMR), plus communément appelée « *salle de shoot* », à l'hôpital civil de Strasbourg. Prévus dans la loi santé de décembre 2015, ce dispositif qui doit être expérimenté pendant six ans permet l'encadrement de la consommation de drogues par du personnel médical. L'implication de la capitale alsacienne n'est pas le fruit du hasard. « *La région Alsace est marquée par une haute consommation par voie intraveineuse*, explique Alexandre Feltz, adjoint au maire en charge de la santé et médecin généraliste. *À cela vous devez ajouter une position transfrontalière qui place la région sur des voies de trafic.* »

« *Chaque année, plus de 1000 personnes différentes viennent chercher du matériel pour consommer des stupéfiants. 500 viennent régulièrement. En tout, nous distribuons 82 000 seringues par an et 98 000 kits de prévention* », confirme Danièle Bader-Ledit, directrice d'Ithaque. L'association qui est en charge du dispositif lutte depuis 1993 pour la réduction des risques liés à la consommation de drogues. Cette dynamique associative, conjuguée à un large consensus politique – les élus du conseil municipal ont voté à 90% en faveur du projet – a facilité sa mise en place.

Un manque de prévention

Le futur équipement cible un public éloigné de toute prise en charge médicale. « *Il y a tous ces jeunes gens qui vivent en squat ou qui vont de ville en ville, mais avec un point d'attache à Strasbourg. Ils sont jeunes, entre 18 et 25 ans, et sont très peu informés sur les pratiques, les risques, les possibilités de soins et de dépistage. C'est eux qu'on aimerait bien toucher avec cette salle* », poursuit Danièle Bader-Ledit.

Ithaque constate une augmentation des prises de risques chez certains jeunes : « *L'éducation par les pairs ne se fait plus. Beaucoup se charcutent les bras et les jambes. Ils ont vaguement vu sur Internet comment faire, mais les consignes minimales de prévention, ils n'y ont pas accès.* » L'objectif est de prévenir les deux risques majeurs qui guettent les toxicomanes : la contamination ou l'infection en raison de mauvaises conditions d'hygiène, et l'overdose. La salle doit donc permettre de conseiller les toxicomanes dans leurs pratiques, de soigner leurs plaies et, dans un second temps, de les orienter vers une

30
salles de
consommation
en Allemagne,

24
en Suisse

0
en France



première prise en charge de leur addiction. Pour ce faire, du personnel médico-psycho-social y sera affecté. Installée au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de la chirurgie B, près du Nouvel hôpital civil (NHC), spécialement rénové, la salle se composera de trois espaces. Un lieu d'accueil où le public pourra boire un café, manger et prendre une douche. Un deuxième, médicalisé, comprenant une dizaine de places, où les toxicomanes seront accompagnés dans leur prise de substance, de manière sécurisée. Le troisième sera dédié au repos post-consommation. La salle disposera de son propre accès, par le quai Pasteur. « *Le lieu proposé par la mairie et les Hôpitaux universitaires de Strasbourg est idéal. Se situer dans une zone peu urbanisée permettra d'éviter les problèmes avec les riverains* », souligne Danièle Bader-Ledit. « *Contrairement à Paris, il n'y a aucune organisation de riverains qui est contre* », renchérit Alexandre Feltz.

Susciter la confiance des consommateurs

La nécessité d'une telle structure suscite néanmoins toujours des interrogations. « *Pour les personnes qu'on accompagne, lorsque c'est le moment de consommer, c'est le moment de consommer. Je ne les vois pas prendre le tram pour aller s'injecter leur substance* », relève Johann Oudot, assistant social à l'Association de lutte contre la toxicomanie (ALT). Un avis plutôt partagé par des personnes qui fréquentent les locaux d'Ithaque. « *Le temps de trouver l'argent pour ton produit, de l'acheter... Tout*

Caarud

Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues



Anthony Ducruet / Cuje

■ L'association Ithaque distribue 82 000 seringues à 1 000 personnes par an.

ça en état de manque... Tu vas pas aller à l'autre bout de la ville pour te faire ta piqûre », souligne l'un d'eux. Mais Danièle Bader-Ledit parie sur la position centrale de l'hôpital civil : « La gare n'est pas loin et la place de la Bourse est bien desservie en transports en commun. »

La confiance des futurs utilisateurs est également capitale. « Ce qui fonctionne le mieux en terme de communication, c'est le bouche-à-oreille. S'ils ont la garantie qu'on ne leur demandera pas tout de suite de changer leurs pratiques, d'arrêter, ou de ne pas être contrôlés à la sortie, ils viendront. » La collaboration des services de police est donc nécessaire à la réussite de l'expérimentation. Comme c'est le cas actuellement pour les Caarud, ces centres de distribution de seringues aux abords desquels les policiers ne contrôlent pas les consommateurs. « On discute pour trouver les moyens de permettre aux gens de venir de façon sereine, mais on doit aussi éviter que les abords ne se transforment en lieu de trafic », conclut Danièle Bader-Ledit. Ce qui n'efface pas toutes les craintes sur la possibilité que des trafics apparaissent dans le parc Heyritz récemment aménagé sur l'autre rive.

Une autre salle de consommation va ouvrir prochainement à Paris et une troisième devrait voir le jour à Bordeaux. La France semble vouloir rattraper son retard. Mais on est encore loin des équipements dont se sont dotés nos voisins allemands et suisses. Les Helvètes, pionniers, avaient ouvert la première salle en 1986, à Berne.

Anthony Capra
Anthony Ducruet

« Il y a de grandes chances que ce soit vous »

En février, deux affaires de dégradations de biens sont passées devant le tribunal correctionnel de Strasbourg.

Menaces de mort, violation de domicile et dégradations, c'est ce dont l'ancienne compagne de Joaquim M. l'accuse. L'une des deux avec lesquelles il partageait sa vie. Condamné en 2000 à 15 ans de réclusion pour meurtre, il avait obtenu une liberté conditionnelle. Le 9 janvier dernier, l'homme de 58 ans, qui refuse d'admettre leur rupture, suit Maria G. dans un bar où sa cousine et un ami, Carlos de M., l'accompagnent. Jaloux et alcoolisé, Joaquim M. aurait menacé de tuer ce dernier. Puis, il se rend devant le domicile de son ex-compagne et lui envoie par SMS : « Je vais me fâcher, je t'attends. » S'ensuivent des messages d'insultes et un « Adieu, j'efface ton numéro », à 8h20, et de partir. À son retour, Maria G. découvre sa salle de bain inondée « jusqu'au plafond » et ses télévisions détruites. Mais le prévenu nie être entré chez elle ou avoir vu quelqu'un d'autre s'y introduire. Son avocate, M^e Camille Blanchard, fonde sa défense sur le bénéfice du doute. Pour le procureur, Laurent Guy, pas de doute : Joaquim M. est coupable de l'ensemble des faits. Alain Hahn, le président du tribunal de grande instance, n'en juge pas ainsi. Il le déclare coupable des menaces de mort envers Carlos de M. et le condamne à verser 720 euros pour le préjudice moral. Mais il rejette les accusations de menaces de mort à l'encontre de Maria G., de violation de domicile et de détérioration de biens. Selon lui, les preuves manquent « même si, ajoute-t-il, il y a de grandes chances que ce soit vous ».

C'est avec le sourire aux lèvres que Malik E., Donovan R. et David S. s'installent dans le box des prévenus. À la lecture de l'acte d'accusation, les trois amis pouffent de rire. Le 21 janvier, ils ont dégradé trois voitures, à défaut de pouvoir en démarrer une, et volé « des bières et du lait » dans le garage d'une résidence des Deux-Rives. La scène a été filmée par une caméra de vidéosurveillance, révélant la plaque de leur scooter.

Âgés tous les trois d'à peine 19 ans, l'un d'entre eux comparait pour la seizième fois devant un tribunal. Malik E. et David S. sont déjà détenus, leurs sursis pour d'autres faits ayant été révoqués. Les propriétaires des voitures, octogénaires, ne sont pas présents à l'audience.

« Qu'avez-vous à dire ? » demande le président. « Rien » répond le premier. « Pareil », enchaînent les deux suivants. Leur avocat, M^e Arnaud Dupuy, les qualifie d'« immatures », « sans éducation », qui « n'ont pas encore compris qu'on n'est pas au théâtre ».

Le procureur, Alexandre Chevrier, réclame dix mois d'emprisonnement. Ils écopent d'un an ferme et doivent verser des dommages-intérêts aux trois victimes, soit respectivement 500, 630 et 2499 euros. En quittant le box, Malik E. lance « à la prochaine » au président du tribunal. Après leur évacuation, on les entend encore rire dans les couloirs.

Chloé Duval





Abribus en tournée

Les jeudis, samedis et dimanches soirs, l'association Abribus apporte une aide alimentaire aux plus démunis. Une dizaine de bénévoles distribuent quelque 150 repas, en deux points : à la gare, de 19 à 20 heures, à côté de l'arrêt de tram, et de 20 à 21 heures place de la Bourse, du côté quai Fustel de Coulanges.

Un ou deux menus sont servis chaque soir, en fonction des produits disponibles. Des repas préparés l'après-midi même dans les cuisines de l'association Emmaüs qui prête ses locaux. Pour sa tournée, l'équipe se déplace à bord d'un ancien bus de la CTS réaménagé. À l'intérieur, un comptoir où prendre son plateau et une quinzaine de places. À l'extérieur, un stand : y sont servis la soupe, le dessert et le café.

Trois soirs par semaine, bénévoles et bénéficiaires se retrouvent et partagent un moment de solidarité.

**Photos et texte :
Anthony Ducruet**



Les bonnes recettes de l'économie collaborative

Les plateformes de services numériques se multiplient. Objectif pour certains, dégager un complément de revenu. Pour d'autres, créer une nouvelle activité.

L'une est américaine, l'autre strasbourgeoise. Dans la capitale alsacienne, les applications Airbnb dans le secteur de l'hôtellerie et Soochef pour la restauration, témoignent de la manière dont l'économie dite collaborative bouleverse notre façon de consommer. Ces sites de partage mettent en contact des particuliers : les uns vendent des services, les autres les achètent. La start-up américaine Airbnb a connu une croissance énorme depuis son installation en France en 2012. Paris se classe au

premier rang mondial avec 60 000 offres postées sur le site. À Strasbourg, le bilan est plus mitigé avec 2800 logements disponibles sur Airbnb, ce qui représente tout de même 17% de l'offre d'hébergement touristique strasbourgeoise (hôtels, meublés, gîtes, etc.). Née en décembre dernier, l'application strasbourgeoise Soochef a déjà livré à vélo 1200 plats cuisinés par des amateurs pour des particuliers friands de fait-maison.

À 27 ans, Sophie et son compagnon ont des projets de voyage. Mettre en location une chambre de leur

appartement, situé dans le quartier de la Cathédrale, semble une solution pour boucler le budget. À leur retour, ils envisagent de continuer ponctuellement afin d'arrondir les fins de mois ou faire de gros achats. Attention toutefois : « *Le législateur a fixé des seuils fiscaux. La limite autorisée est de 5000 euros par an pour Airbnb* », rappelle Fabienne Muller, maître de conférences en droit privé à l'Université de Strasbourg. Au-delà, l'activité est considérée comme du travail dissimulé.

Pour Judith Berros, pharmacienne d'une trentaine d'années, cuisiner

2800

c'est le nombre d'annonces strasbourgeoises sur Airbnb



Clotilde Brunet / Cujej

Soochef a livré plus de 1200 repas depuis sa création fin 2015. Le transport des plats se fait à vélo.

100

plats différents, conçus par 30 cuisiniers, sont proposés par Soochef

1,7

nuitée. C'est la durée moyenne de séjour dans un appartement Airbnb à Strasbourg

pour Soochef permet de combiner un revenu complémentaire et sa passion : « Je me suis lancée car je voulais m'arrêter un moment pour m'occuper des enfants et de la maison. J'adore cuisiner depuis toute petite et faire partager, explique-t-elle. Je peux travailler à la maison aux horaires où les enfants sont à l'école et mon mari au travail. » Sur le site de Soochef, une trentaine de cuisiniers préparent une centaine de plats, ce qui en fait la carte la plus large de Strasbourg. Un restaurant traditionnel en propose deux ou trois fois moins.

Des normes allégées qui fâchent

L'hôtellerie n'est pas farouchement opposée aux prestations du type d'Airbnb. « On a une population que l'hôtellerie classique ne peut pas héberger, témoigne Pierre Siegel, président du syndicat des hôteliers de Strasbourg. Je pense aux familles recomposées. Si vous êtes deux adultes et cinq enfants, l'hôtellerie classique n'est pas équipée pour vous accueillir. »

La grogne des hôteliers se cristallise autour des normes qui leur sont imposées et auxquelles Airbnb échappe. 100 000 euros, c'est le montant de la facture payée cette année par l'hôtel que gère Pierre Siegel pour changer la centrale incendie. Dans le même temps, les hôtes Airbnb peuvent se contenter d'un détecteur d'incendie, obligatoire dans tous les logements depuis février 2015. Et encore, rien ne garantit que cette obligation soit respectée.

Aux yeux des restaurateurs également, il y a deux poids, deux mesures. « Tous nos produits au restaurant doivent être emballés, souvent mis sous vide, pour ne pas être en contact avec des germes, ce qu'un particulier ne respecte jamais », explique Jacques Eber, président des chefs d'Alsace du Bas-Rhin. Il ajoute que « les professionnels utilisent des frigos ventilés qui coûtent environ 1000 euros. Les particuliers possèdent plutôt des frigos à froid statique à 300-600 euros ». L'application Soochef annonce avoir mis en place sa propre charte d'hygiène et effectue un contrôle chez le cuisinier avant qu'il ne commence à travailler pour eux. « On vérifie si tout fonctionne bien, que la personne est bien organisée. On contrôle la qualité de tous les plats. À chaque fois on vient pour photographier les nouveaux plats », affirme Noam Grünstein, co-fondateur de Soochef. Les restaurateurs, quant à eux, sont contrôlés par un organisme de l'Etat, la Direction départementale de la protection des populations.

« Ce sont deux visions qui s'affrontent : d'un côté, la logique traditionnelle de protection du consommateur qui induit des coûts plus élevés, de l'autre, l'économie collaborative qui cherche à avoir le moins de charges et de taxes possibles », résume Fabienne Muller.

Pour donner un cadre légal à l'activité de ses cuisiniers, Soochef leur

demande de se déclarer comme auto-entrepreneur. Ils sont donc soumis au taux unique de 23,1% de cotisations sociales et de 1,7% de charges fiscales. Ils doivent également recevoir une formation à la gestion. Mais, pour Fabienne Muller, le cas le plus courant reste « le particulier, sans statut, qui ignore souvent tout cadre juridique et qui cherche un complément de revenu ». En effet, les petits budgets qui cherchent à arrondir leurs fins de mois sont souvent eux-mêmes locataires. Le hic est que la rubrique Hébergement responsable d'Airbnb renvoie vers l'article 8 de la loi du 6 juillet 1989 qui spécifie que le locataire ne peut pas sous-louer le logement sauf avec l'accord écrit du bailleur. À cause du flou sur la question, ou de la peur de devoir céder un pourcentage du revenu à leur propriétaire, nombreux sont les hôtes Airbnb qui ne font pas cette démarche.

Une concurrence à relativiser

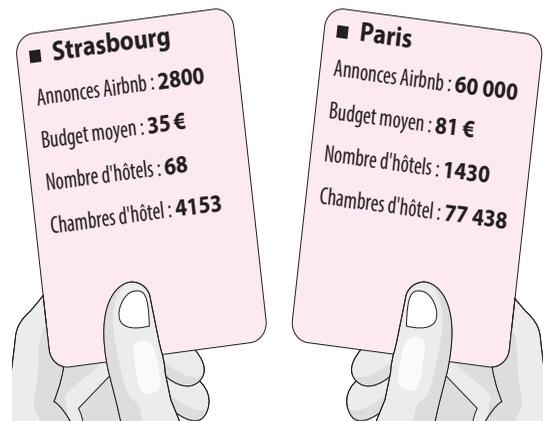
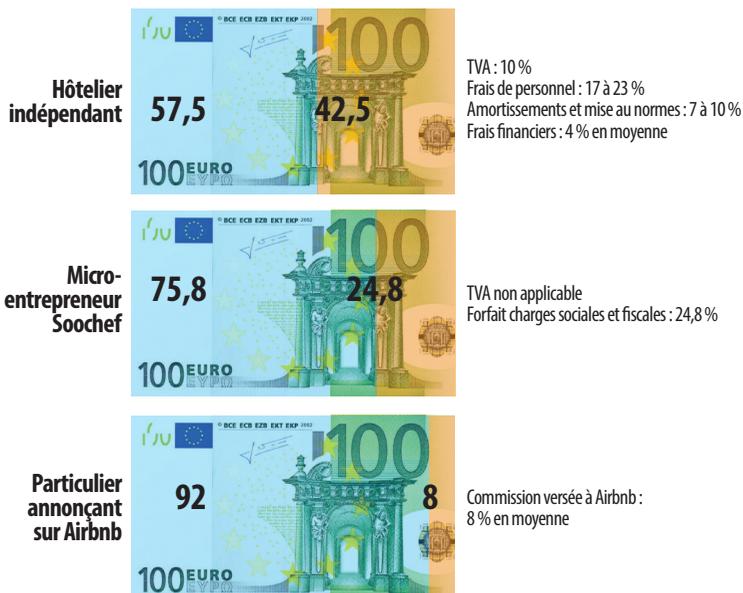
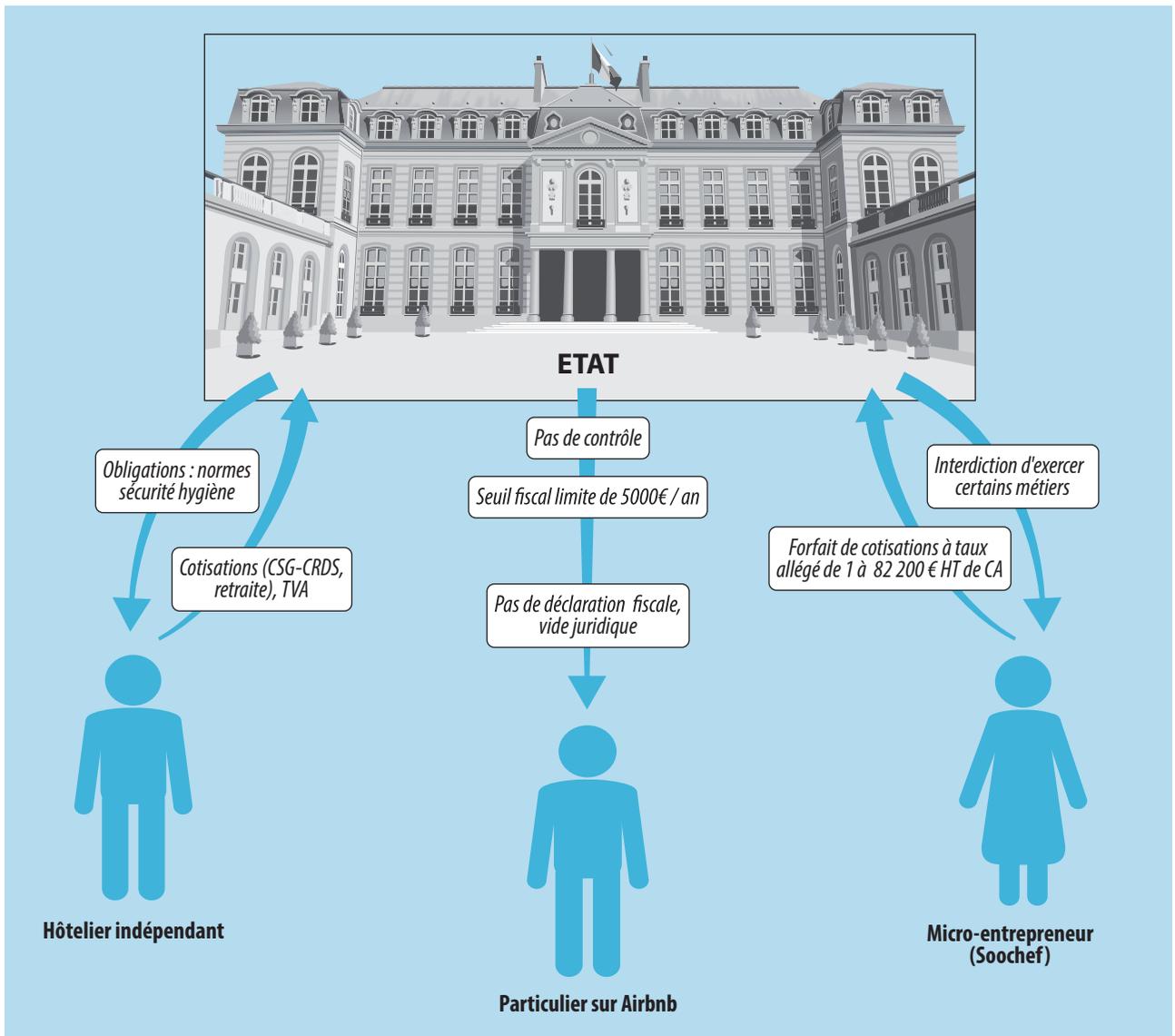
Avec un taux moyen d'occupation des hôtels supérieur à 65% en 2014, Strasbourg reste plutôt épargnée par la concurrence des plateformes du type Airbnb.

En moyenne, les voyageurs séjournent une 1,7 nuitée à l'hôtel à Strasbourg et deux nuits dans une chambre mise en location sur Airbnb par un particulier. Pendant le marché de Noël, Sophie et son compagnon ont loué tous les jours une chambre de leur appartement. Mais l'attractivité ne se limite pas au mois de décembre. « On a du monde pendant les sessions du Parlement européen, mais ça ne gêne pas les hôteliers parce qu'il paraît que c'est bouché partout. Chez nous c'est les petites mains, les stagiaires par exemple. Je ne pense pas qu'on ait déjà eu des parlementaires », plaisante Sophie.

Les hôteliers comme les restaurateurs ne ressentent pas encore le poids de la concurrence de ces services de particulier à particulier. « Il y a une baisse de fréquentation mais cela n'a rien à voir avec Soochef ou d'autres services de ce type. C'est à cause de la crise économique », explique Kevin, responsable de la pâtisserie strasbourgeoise What the cake. Néanmoins Soochef décolle : « J'ai commencé avec deux plats par semaine. Aujourd'hui j'en prépare cinq par jour », témoigne Judith Berros.

Un secteur en expansion

Garde d'animaux, livraison de colis, prêts bancaires... De plus en plus de domaines sont concernés par l'économie collaborative. Et il suffit de quelques secondes sur internet pour comprendre que les Alsaciens y ont recours. Sur Colis-Voiturage, Daniel cherche quelqu'un pour transporter deux fauteuils de Strasbourg à Lyon pour 50 euros. Quant à Rémi, de Barr, il a fait garder sa chienne Cali plus d'une semaine par Elodie, petsitter sur Mr Animo.



J'irai dormir chez vous

Louer un lit dans un appartement collectif, c'est ce que propose Tom's Fair House. Bon marché pour les locataires, l'initiative est aussi rentable pour son créateur.

Dans l'entrée de l'appartement du 5 rue Gustave Doré, des dizaines de mots ont été épinglés à un tableau. Ils sont en français, en anglais ou en chinois. Ils ont été laissés par des visiteurs passés par l'un des trois appartements proposés par Tom's Fair House en plein centre de Strasbourg. Des dortoirs y ont été aménagés. Cette auberge de jeunesse d'un nouveau genre propose 34 lits, dont 17 dans un appartement rue Gustave Doré et les autres dans deux autres logements situés quai Finkwiller. Les locataires y partagent la salle de bain et la cuisine.

5000 locataires en un an

Ancien ingénieur, Thomas Fritz accueille gratuitement des personnes à son domicile à partir de 2013. Intéressé par l'économie solidaire, il a ensuite l'idée de monétiser cette activité en s'inscrivant sur la plateforme Airbnb et fonde une association de droit local fin 2014. Il se met alors à louer des appartements : « Je me suis dit que ça pouvait être intéressant de monter quelque chose où l'hébergement touristique permettrait de financer des projets sociaux », expose-t-il.

Depuis sa création, Tom's Fair House a accueilli près de 5000 locataires. La majorité d'entre eux choisissent de s'y loger pour des raisons économiques. « On propose la nuit à 12 ou 15 euros là où c'est normalement au minimum 25 euros », explique Thomas Fritz.

Une entreprise rentable

Même si l'association casse les prix du marché traditionnel, louer autant de lits lui permet d'en tirer un important profit. L'appartement rue Gustave Doré coûte 1150 euros par mois, soit 13 800 euros par an, à Thomas Fritz. Avec ses 17 lits à disposition, il peut potentiellement en tirer près de 65 000 euros, le taux de



Clotilde Brunet / Cuej

remplissage moyen étant de 90%. Sur ces revenus, l'association doit payer les charges et des impôts.

« Airbnb nous a permis d'être vu et d'être reconnu », admet Thomas Fritz. En tout, l'association a récolté plus de 1000 commentaires positifs sur la plateforme. Aujourd'hui il est également possible de réserver directement via son propre site internet. « Au départ, toutes les demandes se faisaient via Airbnb, explique Thomas Fritz. Aujourd'hui environ 30% des réservations se font sur notre site et 70% sur Airbnb. »

Woofing et éco-village

Certains locataires ne payent pas de loyer. Ce sont les woofeurs. Ils sont en moyenne un ou deux par appartement. C'est le cas de Tania, 22 ans, qui vient de terminer ses études en Allemagne. Depuis dix jours, elle est woofeuse dans un des deux appartements quai Finkwiller. Logée gratuitement le temps de son service civique auprès de l'association Familangues, elle s'occupe de

■ Dans l'appartement de la rue Gustave Doré, les locataires se partagent la même cuisine.

l'accueil, de la propreté des lieux et prépare les lits.

La forte rentabilité de l'entreprise permet de dégager des bénéfices dont certains sont reversés dans la création d'un éco-village au Burkina Faso.

En 2015, Thomas Fritz a pu investir 23 000 euros dans son projet. Une association locale, indépendante de Tom's Fair House, a même été créée en novembre.

90%

Le taux de remplissage moyen des appartements loués par Tom's Flair House

Devenir propriétaire

Elle permettra à Thomas Fritz de se concentrer sur l'aspect immobilier de l'association. Aujourd'hui, il souhaite faire passer Tom's Fair House de simple association à une Société collaborative d'intérêt collectif (SCIC) et devenir propriétaire de l'appartement rue Gustave Doré. A terme, il aimerait développer son entreprise dans toute l'Alsace.

**Dossier réalisé par
Kevin Baptista
Clotilde Brunet,
Charlotte Lefetey,
Olga Patapenka**

Hôtellerie de luxe : décrocher la bonne étoile

L'hôtellerie de luxe se porte bien dans l'Eurométropole. Le nombre des établissements 4 et 5 étoiles a progressé de 47% depuis 2013. C'est l'une des conséquences de la législation mise en place en 2012 qui a instauré une cinquième étoile. Atout-France, l'opérateur de l'Etat, l'attribue. Cette hausse s'explique aussi par la forte activité touristique de Strasbourg et par les sessions du Parlement européen qui attirent 5000 personnes chaque mois. Plus de 2,5 millions de nuitées ont été comptabilisées dans l'Eurométropole en 2014, selon l'INSEE. La tendance se maintient : une douzaine de nouveaux projets hôteliers pourrait voir le jour d'ici 2018, selon le Syndicat des hôteliers et restaurateurs de Strasbourg. L'axe des Deux Rives accueillera deux nouveaux établissements quatre étoiles : l'un dans une des trois tours Black Swan qui seront construites sur la presqu'île Malraux, l'autre près du pont Citadelle.

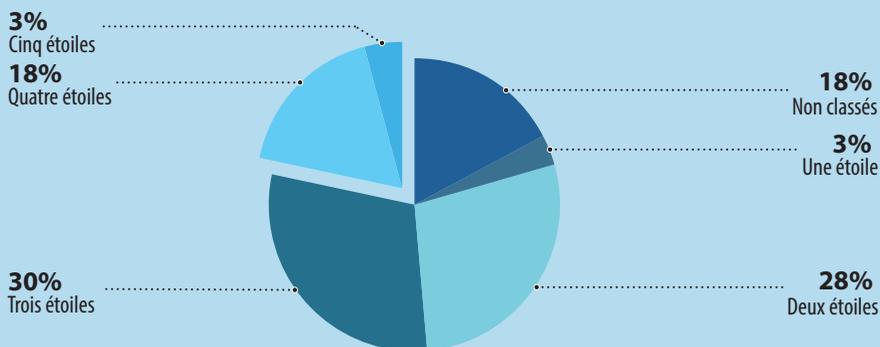
Fanny Guiné et Léa Picard

185 euros

Prix moyen d'une chambre standard pour deux personnes dans un hôtel 5 étoiles, dans l'Eurométropole. Les suites les plus luxueuses sont proposées à 747 euros.

Pourcentage d'hôtels par étoile dans l'Eurométropole

En 2015, sur un total de 120 établissements



Sources : INSEE octobre 2015 et atout-france.fr

Évolution du nombre d'hôtels de luxe

Dans l'Eurométropole, depuis 2013



Sources : INSEE octobre 2013/2014/2015 et atout-france.fr

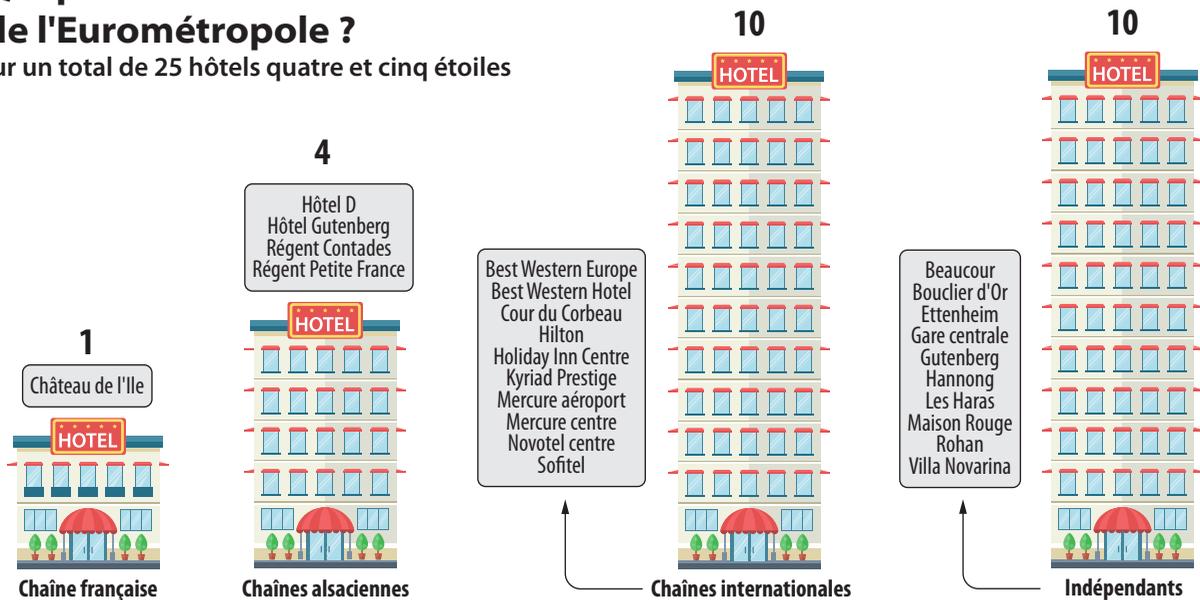
Proportion d'hôtels de luxe 4★ et 5★ en 2015

Au niveau national, par principales villes



Qui possède les hôtels de luxe de l'Eurométropole ?

Sur un total de 25 hôtels quatre et cinq étoiles



Prestations 5★

Pour obtenir une cinquième étoile, les hôtels doivent proposer certains services obligatoires.



Source : atout-france.fr

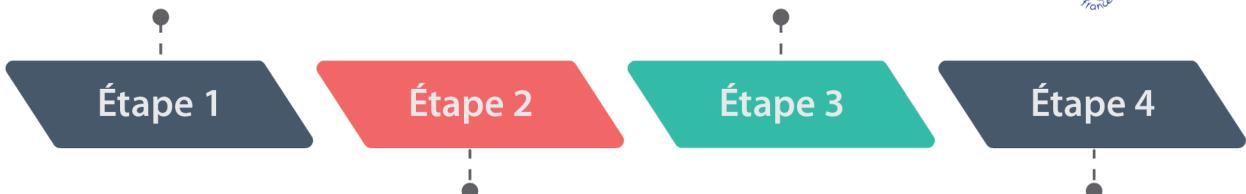
Procédure de classement d'un hôtel

Création d'un compte sur Atout-France

L'hôtel doit créer son compte sur atout-france.fr. Depuis 2009, Atout-France est l'unique opérateur de l'Etat dans le secteur du tourisme. Dès 2012, il délivre les étoiles aux établissements.

Transmission du dossier

Après validation du certificat de visite, le dossier est transmis à Atout-France pour le classement. Depuis 2012, chaque hôtel qui demande un classement reçoit au moins une étoile.



Visite de contrôle

L'hôtelier prend rendez-vous pour une visite de contrôle. 246 critères sont vérifiés. A l'issue de cet entretien, un certificat de visite lui est remis.

Attribution des étoiles

Atout-France a un mois pour prononcer sa décision. Le classement de l'hébergement est ensuite publié sur son site. Un panneau officiel indique le classement de l'hôtel à son entrée.

Source : atout-france.fr

Pagode Phô Hiên : vingt années de prières

Le centre de la vie religieuse et culturelle de la communauté vietnamienne s'apprête à déménager du Neudorf à la Robertsau.

Dimanche 28 février, des fidèles s'attendent pour un déjeuner à l'issue d'une matinée de prières. Dans ce petit réfectoire sans fenêtre situé au sous-sol, une famille offre ce repas dans le cadre du deuil des 100 jours, coutume du bouddhisme vietnamien. « On ne fréquente pas trop la pagode en temps normal, explique la fille de la défunte. Mais cette cérémonie fait partie de la tradition. » Si la famille peut organiser ce cérémonial à la pagode bouddhiste Phô Hiên dans le quartier du Neudorf, il y a vingt ans, les choses étaient plus compliquées. « Quand ma mère voulait aller à la pagode, elle devait aller jusqu'à Paris ! », se rappelle Jacqueline Lotus, vice-présidente de l'Association culturelle bouddhique vietnamienne de Strasbourg.

Environ un millier de fidèles

Cette association est créée en 1989. Mais ce n'est qu'au début des années 2000 que la pagode Phô Hiên voit le jour. À l'époque, la communauté bouddhiste vietnamienne de Strasbourg accueille la vénérable Nuh Quang. Une nonne bouddhiste dont la présence permet l'ouverture du lieu de culte pour une communauté qui manquait jusqu'alors d'un représentant religieux permanent.

L'association acquiert les locaux d'une entreprise de peinture au cœur de la Zone d'activité (ZAC) de Neudorf, aménage une salle de prière, un autel, trois chambres pour les religieuses. La façade en béton s'orne bientôt de statues de bouddhas, d'insignes en vietnamien signalant la pagode et de drapeaux bouddhiques.

La communauté bouddhiste vietnamienne de Strasbourg serait forte d'environ un millier de personnes. Près de cinquante familles fréquentent régulièrement la pagode et quatre vénérables y habitent désormais. Toutes



Les cérémonies bouddhistes se déroulent en langue vietnamienne.

des femmes, puisque les bonzes, moines bouddhistes, ne peuvent pas cohabiter avec des bonzesses. Les grandes cérémonies attirent jusqu'à 600 personnes.

C'était notamment le cas le 13 février pour la célébration du Têt, le nouvel an vietnamien. Pour l'occasion, l'Association culturelle bouddhique avait réservé le centre socioculturel Marcel-Marceau. Curieux, fidèles ou non-pratiquants ont assisté à un spectacle de danses et de chants, partagé des plats traditionnels vietnamiens avant de danser jusqu'au milieu de la nuit.

14h, le déjeuner s'achève. Le réfectoire est à moitié vide. On éteint certaines lumières. Dans un coin de la salle désormais dans la pénombre, Phan Thi Song Phuong fait défiler des photos du Têt sur un ordinateur. La vénérable Nhuan Long sort des albums photos où s'accumulent les images des célébrations passées ou des ateliers auxquels ont participé les enfants.

À côté de son emploi dans un supermarché, Phan Thi Song Phuong s'occupe des activités organisées pour les jeunes de 6 à 18 ans. Cours de langue vietnamienne, cuisine, tricot, chants et



Juliette Buchez / Cuej

danses sont proposés à une vingtaine de filles et une trentaine de garçons en plus des enseignements bouddhistes afin de « ne pas perdre cette culture ». Deux fois par an, durant les vacances de Pâques ou de la Toussaint, ils peuvent même rester dormir à la pagode pour une petite retraite accélérée et adaptée aux jeunes.

Lieu de culte mais aussi de rencontre dont les murs conservent les souvenirs de la communauté bouddhiste vietnamienne de Strasbourg, la pagode Phô Hiên fermera pourtant ses portes d'ici quelques mois. La Ville de Strasbourg a proposé un terrain à l'Association culturelle en 2012. Plus grande, dotée en plus d'une bibliothèque, d'une salle de cours et d'un jardin zen, elle devrait accueillir les fidèles dans de meilleures conditions. Les travaux, majoritairement financés par la communauté vietnamienne avec une contribution de la Ville et de la Région, ont commencé début janvier route de la Wantzenau, à la Robertsau.

À Neudorf, un panneau est depuis peu accroché à la grille devant la bâtisse : la pagode Phô Hiên est « À vendre ».

Juliette Buchez

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT :

Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTEUR EN CHEF :

Jordan Muzyczka

ICONOGRAPHIE :

Anthony Capra

RESPONSABLE D'ÉDITION :

Fanny Guiné

RÉALISATION :

Kevin Baptista,
Alexis Boisselier,
Clotilde Brunet,
Juliette Buchez,
Anthony Capra,
Anthony Ducruet,
Chloé Duval,
Fanny Guiné,
Charlotte Lefetey,
Pierre-Antoine Lefort,
Jordan Muzyczka,
Olga Patapenka,
Léa Picard

PHOTO DE UNE :

Clotilde Brunet

INFOGRAPHIE :

Kevin Baptista,
Fanny Guiné,
Léa Picard

MAQUETTE :

Daniel Muller

IMPRESSION :

Imprimerie de l'Université de Strasbourg.

ISSN 2268-7602.